



L'association Canadienne
des juges des cours provinciales

The Canadian Association
of Provincial Court Judges

2022

Association canadienne des juges de cours provinciales
TRACEZ VOTRE ROUTE
Du 20 au 23 septembre 2022
Harbourfront Marriott, Halifax, Nouvelle-Écosse

AGENDA

MARDI, 20 SEPTEMBRE 2022

11 h 00 - 19 h 00

Inscription

Salle Annapolis adjacente au
hall d'entrée

18 h 30 - 21 h

Réception de bienvenue

Le Musée canadien de l'immigration au Quai 21

1055 Marginal Road, Halifax Waterfront

Les juges de la Nouvelle-Écosse se rassembleront dans le hall de l'hôtel à 18 h pour commencer à accompagner les invités au Quai 21. (Plan de marche ci-joint)

Une camionnette sera également disponible pour assurer la navette entre le hall de l'hôtel et le Quai 21

20h00 - 1h00

Suite d'hospitalité

Sable CD

(12h30 Dernier appel)

MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022

7h00 - 9h00	Petit déjeuner	Halifax ABC
7 h 00 - 8 h 00	Yoga sur le patio	de la salle de l'île de Sable
8h00 - 10h00	Inscription et bureau d'information	Nova Scotia Ballroom
9h00 - 9h15	Annonces/ Bienvenue	Nova Scotia Ballroom
9 h 15 - 10 h 15	Plénière d'ouverture:	Nova Scotia Ballroom
Le très honorable Richard Wagner Juge en chef de la Cour suprême du Canada : La Charte - 40e anniversaire		
10 h 15 - 10 h 45	Pause santé	Foyer Nouvelle-Écosse
10 h 45 - 12 h	Trois séances simultanées:	

Première session:	Nick Bala	Acadia AB sans traduction
--------------------------	-----------	------------------------------

Les juges rencontrent les enfants dans les affaires familiales : Un bon ajout à la boîte à outils !
On reconnaît de plus en plus l'importance d'impliquer les enfants dans le processus de justice familiale, bien que le recours aux entrevues judiciaires varie grandement entre les juridictions et au sein de celles-ci. Les juges qui rencontrent les enfants trouvent souvent cela utile, et cela peut améliorer les résultats pour les enfants. La présentation fournira des conseils sur la manière dont les juges peuvent interroger les enfants. Bien que les juges doivent réfléchir au moment et à la manière de le faire, ils n'ont pas besoin d'une formation "pratique".

Deuxième séance:	Janine Benedet	Nouvelle-Écosse AB sans traduction
-------------------------	----------------	---------------------------------------

Agression sexuelle :

Cette présentation examinera (et proposera des solutions) trois problèmes fondamentaux qui font actuellement l'objet d'un débat dans les cours d'appel en ce qui concerne le droit des agressions sexuelles - la signification du consentement ; la relation entre la mens rea et la défense d'erreur de fait ; et comment appliquer le bon sens sans stéréotype dans l'évaluation de la crédibilité.

Troisième session:	Le juge James Stribopoulos	CD de la Nouvelle-Écosse avec traduction
---------------------------	----------------------------	---

L'article 9 de la Charte :

Cette séance donnera un aperçu concis de l'article 9 de la Charte. Cela comprendra une explication de l'objet de la garantie et des éléments constitutifs d'une réclamation en vertu de l'article 9, y compris ce qui constitue une " détention " et quand une détention sera considérée comme " arbitraire " au point de violer la garantie.

12:00 - 13:15	Déjeuner	Halifax ABC
---------------	-----------------	-------------

113 h 15 - 14 h 30	Trois séances simultanées	
--------------------	----------------------------------	--

Première séance

Nicole O'Byrne

Nouvelle-Écosse AB
avec traduction

Cette séance explorera l'origine, l'objectif et les questions d'interprétation contemporaines de l'article 24(2) de la Loi constitutionnelle de 1982.

Deuxième séance

Nick Bala

Nouvelle-Écosse CD
avec traduction

Évaluer la compétence et la crédibilité des enfants :

Le professeur Nick Bala résumera la littérature psychologique et la jurisprudence canadienne sur l'évaluation de la compétence et de la crédibilité des enfants témoins. Cette présentation vise à aider les juges dans les affaires criminelles à mieux comprendre l'importance de la façon dont les enfants sont interrogés, les capacités de communication et de langage des enfants, la mémoire et la suggestibilité, et les enfants qui mentent

Troisième session:

Lisa Kerr

Acadia AB
sans traduction

Lisa Kerr explorera l'impact considérable que l'article 12 de la Charte a eu sur la limitation des punitions excessives de l'État, et le degré de protection constitutionnelle des préoccupations en matière d'égalité et de Gladue dans le domaine de la détermination de la peine.

14 h 30 - 15 h

Pause santé

Foyer de la Nouvelle-Écosse

15 h - 16 h 15

Trois séances simultanées:**Première séance:**

Steve Coughlan

Nouvelle-Écosse AB
avec la traduction

Il n'est pas possible de surestimer l'impact de la Charte sur le droit pénal. Cependant, il y a des questions qui se posent dans les cours criminelles, parfois sur une base quotidienne, où remarquablement, la réponse correcte est toujours inconnue ou n'est pas universellement acceptée. Dans cette présentation, le professeur Coughlan abordera certaines de ces questions. Plus précisément, il abordera les questions sans réponse relatives aux articles 8, 9 et 10 de la Charte, et leur impact sur les droits individuels.

Deuxième séance:

Maria Dugas / Jonathan Rudin

CD de la Nouvelle-Écosse
avec traduction

Dans les affaires Gladue et Ipeelee, les juges ont reçu l'instruction de tenir compte des facteurs systémiques et des antécédents du délinquant autochtone lors de la détermination de la peine. Ces facteurs comprennent la discrimination systémique, tant historique que permanente, subie par les autochtones, y compris la discrimination dans le système de justice pénale. L'expérience des Noirs au Canada est également marquée par la discrimination. " Les Noirs partagent avec les peuples autochtones bon nombre des mêmes désavantages qui découlent de cette discrimination. " (ONCA dans R. v. Morris). Au cours de cette séance interactive, deux éminents experts discuteront de l'utilisation des rapports Gladue et des évaluations culturelles dans la détermination de la peine et de la tâche difficile à laquelle sont confrontés les juges qui cherchent à imposer des peines justes aux délinquants autochtones et afro-canadiens.

Troisième séance:

Rob Currie

Acadia AB
sans traduction

"Attention aux 'inconnus' : Naviguer dans les affaires criminelles ayant des aspects transfrontaliers". Dans cette présentation, le professeur Currie donnera un aperçu des divers types de questions de procédure et de preuve qui peuvent être soulevées dans les affaires criminelles ayant des aspects transfrontaliers - essentiellement une " feuille de triche " pour les occasions de plus en plus fréquentes où de telles questions peuvent se poser.

17 h 50

Départ des bus pour le dîner au homard du Shore Club.

Divertissement par Gordon Tucker

(Les bus partent de l'entrée principale du hall du Marriott et commencent à retourner à l'hôtel à 21h00).

22h00 - 1h00

Suite d'hospitalité

Sable CD

(Dernier appel à 12h30)



JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

7h00 - 9h00

Petit déjeuner

Halifax ABC

7 h - 8 h

Yoga sur le patio

Salle de l'île de Sable Patio

9 h - 10 h 15

Trois séances simultanées:

Première séance :

Lisa Kerr

Nouvelle-Écosse AB
avec traduction

Lisa Kerr explorera l'impact considérable que l'article 12 de la Charte a eu sur la limitation des peines excessives infligées par l'État, ainsi que la mesure dans laquelle les préoccupations en matière d'égalité et l'arrêt Gladue sont protégés par la Constitution dans le domaine de la détermination de la peine. (reprise)

Deuxième séance:

Steve Coughlan

CD de la Nouvelle-Écosse
avec traduction

Il n'est pas possible de surestimer l'impact de la Charte sur le droit pénal. Cependant, il y a des questions qui se posent dans les cours criminelles, parfois quotidiennement, où, remarquablement, la réponse correcte est toujours inconnue ou n'est pas universellement acceptée. Dans cette présentation, le professeur Coughlan abordera certaines de ces questions. Plus précisément, il abordera les questions sans réponse relatives aux articles 8, 9 et 10 de la Charte, et leur impact sur les droits individuels. (reprise)

Troisième session:

Janine Benedet

Acadia AB
sans traduction

Cette présentation examinera (et proposera des solutions) trois problèmes fondamentaux qui font l'objet d'un débat actuel dans les cours d'appel en ce qui concerne le droit des agressions sexuelles - la signification du consentement ; la relation de la mens rea avec la défense d'erreur de fait ; et comment appliquer le bon sens sans stéréotype dans l'évaluation de la crédibilité. (reprise)

10 h 15 - 10 h 45

Pause santé

Foyer de la Nouvelle-Écosse

10 h 45 - 12 h

Trois séances simultanées:

Première séance:

Steven Penney

Nouvelle-Écosse AB
avec traduction

Le professeur Penney passera en revue les éléments de base du droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions et les saisies abusives garanti par l'article 8 et mettra en lumière plusieurs domaines litigieux et difficiles de la jurisprudence, notamment l'analyse des attentes raisonnables en matière de vie privée, la qualité pour agir, les fouilles avec consentement et l'examen des mandats.

Deuxième séance:

le juge James Stribopoulos

CD de la Nouvelle-Écosse
avec traduction

Article 10 de la Charte

Cette séance donnera un aperçu concis des paragraphes 10(a) et 10(b) de la Charte. On examinera l'objectif de ces garanties, leurs exigences et les questions actuelles entourant leur interprétation.

Troisième séance:	Nicole O’Byrne	Acadia AB sans traduction
Cette session explorera l'origine, l'objectif et les questions d'interprétation contemporaines de l'article 24(2) de la Loi constitutionnelle de 1982 (reprise).		
12:00 - 13:15	Déjeuner	Halifax ABC
13 h 15 - 14 h 30	Trois séances simultanées	
Première séance :	Rob Currie	Nouvelle-Écosse AB avec traduction
"Attention aux 'inconnus' : Naviguer dans les affaires pénales ayant des aspects transfrontaliers ". Dans cette présentation, le professeur Currie donnera un aperçu des divers types de questions de procédure et de preuve qui peuvent être soulevées dans les affaires criminelles ayant des aspects transfrontaliers - essentiellement un " aide-mémoire " pour les occasions de plus en plus fréquentes où ces questions peuvent être soulevées. (reprise)		
Deuxième séance:	Steven Penney	CD de la Nouvelle-Écosse avec traduction
Le professeur Steven Penney passera en revue les éléments de base du droit de l'article 8 de ne pas faire l'objet de fouilles, de perquisitions et de saisies abusives et mettra en évidence plusieurs domaines litigieux et difficiles de la jurisprudence, notamment l'analyse des attentes raisonnables en matière de vie privée, la qualité pour agir, les recherches avec consentement et l'examen des mandats. (reprise)		
Troisième session:	Maria Dugas / Jonathan Rudin	Acadia AB sans traduction
Dans les affaires Gladue et Ipeelee, les juges ont reçu l'instruction d'examiner les facteurs systémiques et contextuels du délinquant autochtone au moment de la détermination de la peine. Ces facteurs comprennent la discrimination systémique, tant historique que permanente, dont sont victimes les autochtones, y compris dans le système de justice pénale. L'expérience des Noirs au Canada est également marquée par la discrimination. " Les Noirs partagent avec les peuples autochtones bon nombre des mêmes désavantages qui découlent de cette discrimination. " (ONCA dans R. v. Morris). Au cours de cette session interactive, deux éminents experts discuteront de l'utilisation des rapports Gladue et des évaluations culturelles dans la détermination de la peine et de la tâche difficile à laquelle sont confrontés les juges qui cherchent à imposer des peines justes aux délinquants autochtones et afro-canadiens.		
14h30 - 15h00	Pause santé	Nova Scotia Ballroom
15 h - 16 h 15	Plénière de clôture et conclusion	Nova Scotia Ballroom
juge en chef adjoint Fairburn : Les qualités d'un bon juge		
18 h - 18 h 30	Cocktails d'avant-dîner	Nova Scotia Ballroom
18 h 30	Dîner du président	Nova Scotia Ballroom
22h00 - 1h00	Suite d'hospitalité	Sable CD
(Dernier appel à 12 h 30)		

VENDREDI, 23 SEPTEMBRE 2022

7h00 - 9h00	Petit-déjeuner	Halifax ABC
9 h 00 (La présence des délégués est obligatoire)	Assemblée annuelle	CD Nouvelle-Écosse
11 h 00 - 12 h 00	Assemblée annuelle de la NSPJA	CD Nouvelle-Écosse

Nous vous remercions de votre soutien aux initiatives de l'ACJCP,

LE COMITÉ DE PLANIFICATION :

L'honorable juge Ronda van der Hoek, présidente de la conférence

L'honorable juge Alan Tufts

L'honorable juge Barbara Beach

L'honorable juge A. Peter Ross

L'honorable juge Alanna Murphy

L'honorable juge Alain Bégin

L'honorable juge Jean Whalen

L'honorable juge Ted Tax

L'honorable Ann Marie Simmons

Et les nombreux juges de la Cour provinciale de la Nouvelle-Écosse et d'autres personnes à travers le Canada dont l'aide a été inestimable au cours des dernières années de planification de l'ACJCP 2020 en 2022.